

CP - Continuité des services municipaux et communautaires

De nouvelles dispositions ont été annoncées par le gouvernement. La Ville de Colmar et Colmar Agglomération restent mobilisées en assurant la continuité des services municipaux et communautaires.

RAPPEL DES DISPOSITIONS :

Extension à tous les départements des mesures de restrictions :

- Sorties autorisées de 6h à 19h,
- Pas de déplacement au-delà de 10 km sauf attestation spécifique,
- Télétravail privilégié

Concernant les écoles :

- Semaine du 5 avril : semaine de cours à la maison, pour tous les écoliers de la maternelle au lycée ;
- Semaine du 12 avril : début des vacances de printemps pour 2 semaines, quelle que soit la zone académique ;
- Semaine du 26 avril : rentrée scolaire, avec retour en présentiel pour les maternelles/primaires et cours à distance pour les collèges/lycées ;
- Semaine du 3 mai : retour en classe pour les collèges/lycées en respectant avec des jauges de présence adaptées.

Concernant les universités :

Elles continuent de fonctionner selon les protocoles en vigueur, soit la possibilité pour chaque étudiant de se rendre à l'université 1 jour par semaine.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les piscines et les gymnases sont fermés au public.

Les activités des sportifs de haut niveau et le PASS Santé sont maintenus.

EQUIPEMENTS CULTURELS

Les équipements fermés jusqu'à présent le restent.

Les bibliothèques, sauf contre-indication de la Préfecture, resteront ouvertes dans le respect des

précautions sanitaires en vigueur.

GESTION DES DÉCHETS

La collecte des déchets est assurée normalement.

Les déchetteries restent ouvertes au public.

TRANSPORT URBAIN - TRACE

- La semaine du 05 avril : fonctionnement normal
- A l'occasion des 2 semaines de vacances (du 12 au 23 avril) : fonctionnement conforme à l'offre habituelle lors des vacances scolaires
- Semaine du 26 avril : fonctionnement normal

MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Les services publics de proximité : état-civil, mariage, PACS, CCAS, instructions d'urbanisme, police municipale, gestion du domaine public, propreté, espaces verts, gestion eau et assainissement... sont maintenus.

CENTRE DE VACCINATION

Le centre de vaccination de Colmar Agglomération reste ouvert et connaîtra une montée en puissance dans les semaines à venir en fonction des doses de vaccins qui seront allouées par l'Etat. La vaccination se fait toujours sur rendez-vous.

[Les habitants de Colmar et Colmar agglomération peuvent retrouver toutes les informations sur colmar.fr](https://www.colmar.fr)

CONTACT PRESSE

Caroline Masson - Relations presse - 03 69 99 56 34 -
caroline.masson@colmar.fr

colmar.fr